



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

13<sup>e</sup> séance du mardi 7 février 2023

Présidence de Mme Magali Crausaz Mottier, présidente

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation de M. Benoît Gaillard et consorts : « *Electricité : continuer à éclairer le débat* » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,  
*prend acte*  
de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi 7 février deux mille vingt-trois.

La présidente



La secrétaire adjointe